

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

1. OBJET

Les conditions générales de ventes ci-après détaillent les droits et obligations de la société STEPH GESTION et de son client dans le cadre de la vente de prestations de service : ORGANISATION ET GESTION ADMINISTRATIVE – COMPTABILITE SIMPLE – CONSEIL INTERNET.

Toute prestation accomplie par la société STEPH GESTION implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

2. PRIX

Les prix des prestations vendues sont ceux en vigueur au jour de la validation du devis. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes.

La société STEPH GESTION s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations commandées aux prix indiqués lors de la validation du devis.

3. RABAIS ET RISTOURNE

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société STEPH GESTION serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

4. ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

5. MODALITES DE FACTURATION

Les factures seront éditées :

- o pour les missions ponctuelles : à chaque fin de prestations
- o pour les missions annuelles : en fin de mois

6. MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement des factures s'effectue, à réception de celles-ci :

- o soit par chèque
- o soit par virement bancaire

7. RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations, l'acheteur doit verser à la société STEPH GESTION une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de l'édition de la facture.

Cette pénalité est calculée sur le Net à Payer de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce

8. CLAUSE RESOLUTOIRE

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause « Retard de paiement », l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société STEPH GESTION.

9. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

La société STEPH GESTION conserve la propriété des prestations vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. A ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société STEPH GESTION se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les prestations vendues et restées impayées.

10. LIVRAISON

La livraison est effectuée par la remise directe de la prestation à l'acheteur. Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement du devis n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- o l'allocation de dommage et intérêts ;
- o l'annulation de la commande.

11. FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société STEPH GESTION ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de *l'article 1148 du Code civil*.

12. TRIBUNAL COMPETENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Foix - Place Saint-Volusien - 09000 FOIX.

Fait à Saverdun, le 1^{er} février 2020

STEPH GESTION
Mlle MAILLET Stéphanie

Le client

